

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel Rouen, 1788

67. Entêté. Opiniatre. Têtu. Obstine.

<u>urn:nbn:de:hbz:466:1-60132</u>

où il ne peut pénétrer, se forme dans l'idée un système du moins vraisemblable sur la nature, l'économie & la durée de l'univers. Le politique ambitieux, incapable de goûter le repos, ne cesse d'avoir dans la tête des projets d'agrandissement & d'élévation.

66. TÊTE. CHEF.

Le second de ces mots n'est d'usage, dans le sens litéral, que lorsqu'on parle des reliques des saints; comme quand on dit; le chef de saint Jean & de saint Denis. Mais ils sont tous les deux sort usités dans le sens siguré: avec cette dissérence que le mot de tête convient mieux lorsqu'il est question de place ou d'arrangement; & que le mot de chef s'emploie très-proprement, lorsqu'il s'agit d'ordre ou de subordination.

On dit la tête d'un bataillon, d'un bâtiment, & le chef d'une entreprise, d'un parti. On dit aussi, être à la tête d'une armée, & commander en chef.

Il sied bien au chef de marcher à la tête des

67. ENTÊTÉ. OPINIATRE. TÊTU. OBSTINÉ.

ste dans un trop grand attachement à son sens. Maisce désaut, dans un entêté, semble venir d'un excès de prévention, qui le séduit, & qui, lui faisant regarder les opinions qu'il a embrassées comme les meilleures, l'empêche d'en approuver & d'en goûter d'autres. Dans un opiniatre, ce désaut paroît être l'esset d'une constance mal entendue, qui le consirme dans ses volontés qui

T'R' A N Ç O I S.

& qui, lui faisant trouver de la honte à avouer le tort qu'il a, l'empêche de se rétracter. Dans un têtu, ce défaut vient d'une pure indocilité ou bonne opinion de soi-même, qui fait que, se consultant seul, il ne compte pour rien le sentiment d'autrui. Dans un obstiné, ce défaut me paroît provenir d'une espece de mutinerie affectée, qui le rend intraitable, & qui, tenant un peu de l'impolitesse, fait qu'il ne veut jamais céder.

Entêté & têtu désignent un désaut plus son dé sur un esprit trop fortement persuadé que sur une volonté trop difficile à réduire, &

dé sur un esprit trop fortement persuadé que sur une volonté trop dissiele à réduire, & dont par conséquent le propre esset est de faire trop abonder en son sens: avec cette dissérence entr'eux que l'entété croit & se persuade éga-lement les sentiments des autres comme les siens, & même après quelque sorte d'examen ou de raisonnement; au lieu que le têtu ne s'en tient qu'aux siens propres, & le plus souvent du

premier aspect, sans aucune réflexion.

Opinidtre & obstiné désignent tout au contraire un désaut plus fondé sur une volonté revêche que sur une conviction d'esprit, & dont l'esset particulier tend directement à ne se point rendre au sens des autres, malgré toutes lumieres contraires : avec cette dissérence, que l'opinidtre resuse ordinairement de se rendre à la raison, par une opposition à céder qui lui est comme naturelle & de tempérament; au lieu que l'obstiné ne s'en désend souvent que par une volonté de pur caprice & de propos délibéré. (a)

(a) Voyez tome II art. 129.

直印

E

T

r

E

n i

STOR